

# BULLETTIN MUNICIPAL DE WOTTON

## *L'ÉCHO*

Parution du 18 mai 2011

## SÉANCE DU MOIS DE MAI 2011

- Le paiement des comptes d'avril est autorisé pour un montant total de 82 259,98\$;
- La Municipalité a reçu la confirmation du M.A.M.R.O.T. de l'octroi de la subvention de 209 304\$, dans le cadre du Programme d'aide d'entretien du réseau routier;
- Depuis le 28 avril 2011, le service d'urgence 911 est assumé par la compagnie CAUCA;
- Le Conseil autorise les réparations du camion F-550 à la cie PVL, pour les réparations au châssis et pour des travaux de peinture, au montant de 12 788,16\$ avant taxes;
- Les travaux d'inspection télévisée du réseau d'égout sont confiés à la cie RB inspection, plus bas soumissionnaire, au coût de 11 592\$, avant taxes. Ces travaux sont effectués dans le cadre du Programme sur la taxe sur l'essence(TECQ);
- Le contrat de fourniture, de transport et d'épandage du calcium liquide est confié à Somavrac, plus bas soumissionnaire, au montant de 0,297\$/litre. Une quantité approximative de 140 000 litres est prévue sur les chemins municipaux;
- Un mandat, pour la préparation des devis pour le pavage de la rue Mgr O'Bready, est confié à la firme EXP.
- La Municipalité demande des soumissions pour la réfection de l'ensemble des toitures du Centre communautaire;
- La Municipalité procédera au changement de la chaudière du Centre communautaire et confie le mandat de préparation des plans et devis à la firme EXP, dans les domaines de l'ingénierie de la mécanique et de l'électricité et pour assurer le suivi du chantier durant la construction. Le montant total d'honoraires pour ce mandat est de 7 800\$, avant taxes;
- Le Conseil autorise la vente de deux(2) terrains de la rue Mgr O'Bready, à Mme Annie Gingues et M. André Provencher;
- Le Conseil recommande à la CPTAQ d'autoriser la transaction entre Éric Carrier et la Ferme 2418 inc. : vente d'une partie de terrain en zone agricole qui servira à des fins agricoles;
- Le contrat de fauchage des bords de routes est confié à la cie « Débroussailleurs GSL inc. »;
- La séance est ajournée au 12 mai, 19h00 pour le dépôt des états financiers de 2010.

## AJOURNEMENT DU 12 MAI 2011

- Les membres du conseil acceptent de verser, au Club de Judo d'Asbestos, un montant de 130\$ comme aide financière pour la participation au Championnat canadien de Mlle Sophie Vaillancourt;
- La Municipalité donne son appui au projet déposé à la CRÉE, par la Régie intermunicipale de protection des Trois-Lacs (RIPTL);
- En réponse à l'invitation de participer au 150<sup>e</sup> de la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor le 2 juillet prochain, le Conseil autorise 4 personnes à participer à cet événement;
- Le conseiller Paul Latulippe est nommé comme représentant de la Municipalité de Wotton au sein du S.A.D.C.

## ÉLECTION PARTIELLE-5 JUIN 2011

- Suite à l'avis pour l'élection partielle du 5 juin 2011 pour le remplacement du conseiller au poste numéro six (6), un seul candidat a déposé sa candidature à la fin de la période des dépôts de candidature. En conséquence, Monsieur Yves Gauthier a été proclamé élu par acclamation le 6 mai dernier.

## CONGÉ FÉRIÉ-FÊTE DE DOLLAR

- Prenez note que les services municipaux seront fermés le **lundi 23 mai** : congé férié « Fête de Dollar »

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE- HEURE DU CONTE

- L'Heure du conte est de retour à la bibliothèque municipale.
- Quand : Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, la prochaine activité aura lieu le 7 juin 2011;  
Heure : De 16h15 à 17h15.
- **AVIS AUX USAGERS** : Pour cette activité, la bibliothèque fermera ses portes au public à compter de 16h15, dans le but de favoriser la concentration des enfants.

## RAPPORT FINANCIER

- Dépôt du rapport financier 2010 : Le rapport suivant a été déposé lors de l'ajournement de la séance régulière du 12 mai 2011. (Code Municipal, art. 176.1 : la Secrétaire-trésorière doit déposer le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, lors d'une séance du Conseil).

Revenus :	2 161 340\$
Charge de fonctionnement	<u>2 104 309\$</u>
Excédent de l'exercice	57 031\$
Moins :	
Revenus d'investissement :	<u>(24 049\$)</u>
(Déficit) avant conciliation à des fins fiscales	<b>32 982\$</b>
Plus :	
Éléments de conciliation à des fins fiscales	<u>45 479\$</u>
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	<b>78 461\$</b>
Moins déficit des organismes	<u>40 301\$</u>
Surplus de fonctionnement de l'exercice consolidé	<b>118 762\$</b>

La dette à long terme consolidée au 31 décembre 2010 est de **1 846 425\$**.

## CUEILLETTE « GROS REBUTS »

- La cueillette spéciale pour les gros rebuts aura lieu les **24 mai et 25 mai**, en même temps que le ramassage des ordures ménagères. **Ce qui est interdit** lors de cette cueillette : **les pneus, les carcasses automobiles, le fer, les batteries de véhicules, les matériaux de construction ou rénovation ainsi que tout liquide (peinture, gaz ou autres). Les frigidaires, congélateurs ou ai climatisé ne seront pas ramassés s'ils ne possèdent pas l'étiquette indiquant que le gaz a été enlevé.**
- Pour les **contenants de peinture** dans lesquels il y a un **reste de peinture**, vous devez les déposer au garage municipal, dans le **bac** à cet effet, à **l'extérieur du garage municipal** situé au 358, rue Gosselin. Si vos contenants de peinture sont vides, vous pouvez les déposer dans votre bac à déchet.
- **Pour les pneus, vous pouvez les apporter sur le terrain municipal (Parc industriel). Les pneus doivent être sans roue et propres.** Seules les grandeurs suivantes sont acceptées : automobile : grandeur de 13 à 15 po et de 16 à 17 po pour les pneus de camionnette.

## INSCRIPTION COURS DE NATATION

- L'inscription pour les cours de natation aura lieu **mardi le 14 juin 2011**, au **bureau municipal** situé au 396, Mgr L'Heureux, de **16h00 à 18h00**;

- Le coût des cours de natation :

▪ 1 enfant :	35 \$
▪ 2 enfants d'une même famille :	60 \$
▪ Maximum familial :	75 \$
▪ Adulte :	40 \$



- **Pour les non résidents, le tarif est de 20,00\$ de plus ;**
- Les cours doivent être payés **lors de l'inscription ou obligatoirement avant le 25 juin 2011**. Les paiements en argent ou en chèque fait à l'ordre de la Municipalité de Wotton, seront acceptés lors de l'inscription. Il n'y aura **aucun remboursement** pour les frais d'inscription.
- Vous pourrez vous procurer la **passé estivale** pour la baignade au coût de **20\$/personne ou de 60\$/famille**.
- Prendre note que le coût pour le **passage à la piscine est de 2,00\$**.

## PACTE RURAL : APPEL DE PROJETS-VOLET LOCAL

- Vous voulez déposer un projet dans le cadre du volet local, n'oubliez pas que la date limite de réception de votre projet est le **25 mai 2011, 11h00, au bureau municipal, 396, rue Mgr l'Heureux**.

## NAÎTRE ET GRANDIR.NET DU 2 MAI AU 26 JUIN 2011, PARTICIPEZ AU DÉFI-LECTURE 2011 DE RENAUD-BRAY

- Du 2 mai au 26 juin 2011, participez au concours « Le Défi 5000 livres ».
- **COMMENT ?** Faites la lecture à tout enfant de 5 ans et moins et courez la chance de gagner 1 des 10 cartes-cadeaux de 150\$.
- **LA LECTURE À MON ENFANT, J'EN FAIS MON DÉFI. La lecture de A à Z**
- Inscrivez –vous sur le site : [www.naitreetgrandir.net](http://www.naitreetgrandir.net). Bonne chance à tous les participants.



## SOUPER « MÉCHOUI » TOURNOI DE GOLF DE LA MUNICIPALITÉ

- Vous voulez venir souper avec nous, n'oubliez pas de réserver votre place, **le ou avant le 19 mai 2011, 16h00**. Des billets pour le souper sont disponibles au bureau municipal **au coût de 20\$/personne**.
- Le souper aura lieu **au Centre multifonctionnel** situé au 310, rue Mgr L'Heureux **à 18h30**.
- Un tirage aura lieu durant la soirée. Les billets sont en vente au bureau municipal, au Dépanneur Vaillancourt et au Restaurant Le Merlin. Le coût du billet est de 2\$ et les prix à gagner sont :
  - 1<sup>er</sup> prix : 500 \$ (en argent)
  - 2<sup>e</sup> prix : 200 \$ (en argent)
  - 3<sup>e</sup> prix : 200 \$ (en argent)
  - 4<sup>e</sup> prix : 100 \$ (en argent)
- Il y aura de la musique et un service de bar sera disponible sur place.
- Bienvenu à tous!

## PURGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

- Avis aux résidents desservis par le réseau d'aqueduc. **Dans la semaine du 6 au 10 juin prochains**, la Municipalité procédera à la purge du réseau d'aqueduc. Nous vous demandons de **porter une attention à la couleur de l'eau avant d'entreprendre vos travaux de lavage. Si l'eau devenait de couleur brunâtre, nous vous recommandons de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne claire.**
- Nous vous demandons de **stationner votre automobile le plus loin possible de la borne-fontaine** puisque la purge s'effectue à partir de la borne-fontaine.

## PERMIS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATION DE PISCINE

- Toute personne désirant réaliser un projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition d'un bâtiment doit, au préalable, obtenir de l'inspecteur en bâtiment un permis à cet effet.
- La **demande de permis** de construction **doit être faite par écrit** et vous devez fournir un plan d'implantation ou un croquis indiquant le site, les dimensions, la forme, la superficie.
- **Vous devez également fournir les renseignements suivants :**
  - La date du début des travaux.
  - La durée des travaux
  - Le coût
  - Le nom de l'entrepreneur accrédité
- Afin de permettre à l'inspecteur de bien étudier votre dossier, **vous devez soumettre votre demande au moins 30 jours avant le début des travaux.**
- Prendre note **qu'avant de procéder à l'installation de votre piscine, vous devez recevoir le certificat à cet effet de l'inspecteur en bâtiment** puisque cette installation doit respecter la réglementation provinciale et celle que l'on retrouve à l'intérieur du règlement de zonage no 50-99.
- **L'inspecteur en bâtiment est présent au bureau municipal à tous les jeudis de 9h à 12.** Il est préférable de prendre un rendez-vous en appelant au bureau municipal au 819-828-2112.

